

Présentation de l'accompagnement AdaptaVille

Collectivité sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris, vous souhaitez vous outiller et faire monter en compétences vos équipes sur l'adaptation au changement climatique ? L'Agence Parisienne du Climat (APC) vous propose, aux côtés de la Métropole du Grand Paris et des ALEC du territoire, un parcours individuel sur mesure. Dix communes pourront profiter de l'accompagnement en 2026.

→ **Les actions de l'Agence Parisienne du Climat pour accélérer l'adaptation locale au changement climatique**

Un acteur ressource sur l'adaptation au changement climatique

Multiplication des vagues de chaleur, augmentation du risque d'inondations, menaces de sécheresses, érosion de la biodiversité... Le changement climatique affecte déjà notre territoire, et alors que ses effets devraient s'aggraver tout au long du siècle, il est urgent de s'y adapter dès maintenant.

Accélérateur de la transition écologique locale, l'Agence Parisienne du Climat soutient depuis sa création la mise en œuvre des Plans Climat de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Partant du constat que les mesures d'adaptation étaient encore bien insuffisantes, tandis que des bonnes pratiques commençaient à émerger et que des expérimentations intéressantes aboutissaient, elle a lancé en 2021 le dispositif AdaptaVille pour accélérer l'adaptation des villes au changement climatique, en partageant des solutions répliquables dans la ville dense sur le territoire francilien.

Le programme AdaptaVille

Lancé en 2021, AdaptaVille propose de découvrir une diversité de solutions d'adaptation au changement climatique qui ont fait leurs preuves, d'échanger sur des actions concrètes, de nouvelles pratiques, de partager des retours d'expérience avec l'appui d'experts. AdaptaVille s'adresse à tout acteur désireux de contribuer à accélérer la mise en œuvre de l'adaptation sur le territoire francilien, à travers plusieurs volets :

- Des ressources sur site internet : fiches solutions, articles, guides
- Des événements : visites, ateliers, webinaires et rencontres annuelles, pour fédérer une communauté d'acteurs
- Un parcours d'accompagnement sur mesure ouvert aux communes de la Métropole du Grand Paris (nouveau)

Pour en savoir plus : www.adaptaville.fr

Ce travail, ainsi que sa participation à des projets innovants ou de recherche, a permis à l'Agence de développer une expertise sur le sujet de l'adaptation, mais a également mis en évidence le besoin d'aller plus loin pour que les collectivités du territoire s'emparent pleinement du sujet, encore mis au second plan dans certaines structures. Que ce soit au niveau de la prise de conscience de l'urgence de s'adapter aux effets du changement climatique, de la compréhension des enjeux qui touchent son territoire, de la connaissance des actions à mettre en œuvre ou de la capacité à faire évoluer les pratiques internes, de nombreux freins demeurent.

L'accompagnement AdaptaVille

En complément des dispositifs existants, AdaptaVille propose un parcours d'accompagnement gratuit sur l'adaptation au changement climatique aux collectivités motivées de la Métropole du Grand Paris, aux côtés des autres ALEC du territoire.

Ciblant avant tout les services des communes, il vise à :

- Contribuer à créer une culture et un socle de connaissances communs sur l'adaptation au changement climatique
- Mobiliser les communes ou les services du territoire
- Infuser les enjeux autour de l'adaptation au sein des différents services
- Encourager le changement de pratiques
- Faire connaître les dispositifs existants

Pour répondre au mieux à leurs besoins, le parcours d'accompagnement sera construit sur mesure pour chaque collectivité. Les différentes prestations proposées sont présentées ci-après. Pour tenter de faire partie des 10 communes qui seront accompagnées en 2026, vous pouvez candidater via le site AdaptaVille, après quoi un entretien vous sera proposé. Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse contact@adaptaville.fr.

Pour les communes sélectionnées, le programme sera coconstruit entre l'Agence Parisienne du Climat pour répondre aux besoins de la collectivité.

Ce parcours est ouvert en priorité aux communes motivées qui souhaitent mener des actions concrètes pour adapter leur territoire, avec un portage politique. Les communes intéressées sont invitées à se manifester **avant le 22 mai**.

L'accompagnement AdaptaVille a déjà opéré auprès de 6 communes différentes depuis 2024, avec les villes de Paris, Arcueil, Bagnolet, Stains, Le Perreux-sur-Marne et Bourg-la-Reine.

Si votre structure est intéressée, vous pouvez demander à votre ALEC d'organiser un temps d'échange ou nous contacter : marin.pugnat@apc-paris.com

→ **Catalogue des actions proposées dans le cadre du parcours d'accompagnement**

La collectivité pourra choisir parmi les différents formats proposés ceux qui lui conviennent le mieux, et l'Agence Parisienne du Climat pourra adapter le contenu en fonction des besoins.

1. Formation générale sur l'adaptation au changement climatique

L'APC propose une formation générale pour acquérir les fondamentaux de l'adaptation au changement climatique, personnalisée pour sa commune, à destination des agents, sur une demi-journée. Sans entrer dans le détail de l'élaboration d'un plan d'actions ou des solutions, elle revient sur les grands principes, les conséquences auxquelles on doit s'adapter, les grandes typologies de solution, et partagera des ressources pour aller plus loin.

Cible

Agents des collectivités, élus et cabinet

Objectifs

- S'acculturer à l'adaptation au changement climatique
- Comprendre comment le climat va impacter son territoire
- Prendre en compte les conséquences du changement climatique dans l'aménagement du territoire

Format

Une demi-journée (3 à 4h), en présentiel

Contenu

- Notions et concepts fondamentaux
- Les acteurs et dispositifs à connaître
- Le changement climatique et ses conséquences sur le territoire
- Les principes pour bien s'adapter
- Les principaux leviers d'adaptation d'une ville dense – exemples de bonnes pratiques

Nombre de participants

40 maximum

Prérequis de la formation

Aucun

2. Session de sensibilisation sur un thème spécifique

L'APC peut aussi proposer des formats de sensibilisation plus courts, centrés sur une thématique précise, à destination des agents d'un service.

Cible

Agents des collectivités d'un service, élus

Objectifs

- Sensibiliser un service sur un sujet
- Partager des bonnes pratiques
- Favoriser un changement de pratiques internes

Format

Une intervention de 30 à 60 minutes

Sujets possibles

- La gestion des fortes pluies
- Le confort d'été dans les bâtiments
- Le choix des revêtements de sol
- La gestion écologique des espaces verts

Prérequis/attendus

Aucun

3. Organisation d'un atelier participatif sur une question spécifique

L'APC peut organiser un atelier sur une question spécifique, sur un thème lié à l'adaptation au changement climatique : comment mettre en œuvre les principes de gestion écologique des espaces verts, comment adapter les écoles aux fortes chaleurs, comment mieux gérer les eaux de pluie... Il s'inscrit dans une dynamique d'intelligence collective pour impliquer les agents dans la démarche et prendre en compte leurs contraintes et questionnements.

Le principe est dans un premier temps d'apporter de la connaissance sur le sujet, en illustrant avec des retours d'expérience. Cette première partie doit nourrir la réflexion pour un travail en groupe qui s'effectue dans un deuxième temps.

Il peut être l'occasion de réunir différents services pour profiter des expertises de chacun et favoriser le dialogue et la transversalité.

Cible

Agents des collectivités de différents services, éventuellement élus

Objectifs

- Faciliter la prise en main des enjeux d'adaptation par les services au niveau opérationnel
- Répondre aux contraintes et enjeux de la commune pour la mise en œuvre de l'adaptation
- Promouvoir une approche transversale entre différents services

Format

Environ 3 heures, en présentiel

Exemples de sujets possibles

- Comment adapter les écoles aux fortes chaleurs en un été ?
- Comment créer de l'ombre lorsqu'on ne peut pas planter ?
- Comment choisir le bon revêtement de sol au bon endroit ?
- Comment végétaliser un espace urbain contraint ?
- Comment mettre en œuvre le principe de gestion écologique des espaces verts ?

Contenu

Parties envisageables, selon le sujet et les besoins :

- Présentation des enjeux
- Partage de bonnes et mauvaises pratiques
- Témoignage, retour d'expérience
- Travail sur un cas concret
- Session d'intelligence collective pour formuler des propositions
- Échanges autour des pratiques actuelles

Nombre de participants

Jusqu'à 20, au-delà besoin d'un appui supplémentaire pour la facilitation

Attendus de la collectivité

- Mise à disposition d'une salle
- Si besoin, identifier un ou plusieurs cas concrets (projet en élaboration, lieu à réaménager...) et fourniture des plans et informations nécessaires

4. Organisation d'un atelier transversal sur un projet concret

L'APC peut organiser un atelier autour des enjeux d'adaptation sur un projet concret porté par la commune : réaménagement d'une place, la transformation d'une rue ou la rénovation d'un bâtiment... Il se positionne de préférence avant la phase conception.

Il s'adresse aux agents des services techniques concernées, peut intégrer d'autres échelons comme l'EPT voire d'autres parties prenantes, dans une logique de transversalité.

Après une première séquence de partage de connaissances, d'outils et/ou de retours d'expérience, il consiste en un travail sur le projet, afin de mettre en commun les objectifs et les contraintes, de réfléchir à des pistes de solutions et de clarifier les rôles de chacun.

Cible

Agents des collectivités de différents services

Objectifs

- Faciliter la prise en main des enjeux d'adaptation par les services au niveau opérationnel
- S'assurer de la prise en compte des enjeux d'adaptation dans le projet
- Clarifier les objectifs du projet
- Anticiper les contraintes du projet
- Clarifier les rôles des différents acteurs
- Aboutir à des pistes de solutions/d'aménagements
- Promouvoir une approche transversale entre différents services

Format

Environ 3 heures, en présentiel

Exemples de projets possibles

- Rénovation d'un bâtiment
- Adapter un bâtiment aux fortes chaleurs par des petits travaux et des solutions organisationnelles
- Végétalisation d'une rue
- Réaménagement d'une place

Contenu

- Parties envisageables, selon le sujet et les besoins :
 - Présentation des enjeux
 - Partage de bonnes et mauvaises pratiques
 - Travail sur un cas concret
 - Session d'intelligence collective pour formuler des propositions

Nombre de participants

Jusqu'à 20, au-delà besoin d'un appui supplémentaire pour la facilitation

Attendus de la collectivité

- Fourniture des plans et informations nécessaires
- Mise à disposition d'une salle

5. Animation d'un atelier participatif sur le confort d'été

L'APC propose d'appuyer l'organisation d'un atelier participatif auprès des habitants centré sur la question de la vulnérabilité aux vagues de chaleur. Le principe général est de questionner des habitants, à travers une mise en situation, sur leurs comportements pendant une journée caniculaire, aussi bien chez eux qu'à l'extérieur, puis de discuter des solutions à mettre en place.

Les réponses sont localisées, sur trois espaces, faisant chacun l'objet d'une carte spécifique :

- L'espace domestique, soit l'intérieur du logement.
- L'espace privé commun, soit les parties communes de leur immeuble ou résidence,
- L'espace public, soit le quartier.

Il a été pensé pour recréer la chaîne complète d'usages afin de mieux comprendre les stratégies adoptées pour faire face à la chaleur, dans l'optique de réaliser un diagnostic sensible fidèle à leur vécu et de préconiser des solutions adaptées, mais aussi pour embarquer les habitant·es dans l'adaptation de leur environnement proche – du logement au quartier – à l'aggravation des canicules.

Entre diagnostic et encouragement du passage à l'action, cet atelier peut être utile dans différents contextes, dès lors que l'on souhaite travailler à une échelle de l'îlot ou du quartier pour appréhender la question de la surchauffe en ville à travers la question des usages.

Cible

Habitants et habitantes d'un même quartier

Objectifs

L'atelier peut répondre à différents objectifs, et sera adapté en fonction des besoins de la collectivité.

- Connaître les pratiques des habitants pendant les fortes chaleurs
- Identifier les espaces où intervenir en priorité pour réduire la surchauffe et les potentiels îlots de fraîcheur
- Faire remonter les besoins et demandes des habitants
- Faire remonter des pistes de solutions

- Sensibiliser sur la vulnérabilité aux fortes chaleurs et partager les bonnes pratiques
- Faire émerger une dynamique auprès des habitants

Format

1h30 à 2 heures

Nombre de participants

20 maximum

Attendus de la collectivité

- Trouver un lieu
- Recruter les participants
- Fourniture des cartes

6. Organiser une balade urbaine sur l'adaptation pour le grand public

L'APC peut organiser avec la commune une balade urbaine sur l'adaptation, qui au travers d'un parcours ponctué de quelques arrêts choisis partagerait un message de sensibilisation sur les effets du changement climatique sur la ville, mettrait en lumière quelques actions entreprises par la collectivité pour s'y adapter et expliquerait aux citoyens comment ils peuvent agir à leur échelle. L'APC et la commune construiraient le parcours ensemble, l'APC peut assurer l'animation et la commune se chargerait de la communication en amont. La balade peut s'inscrire dans une démarche de sensibilisation, de concertation, ou au contraire de communication sur des nouveaux aménagements.

Cible

Habitantes et habitants

Objectifs

- Sensibiliser les citoyens aux effets du changement climatique sur le territoire
- Montrer ce qui se fait dans sa commune pour l'adapter au changement climatique
- Inciter les citoyens à participer à l'adaptation du territoire

Format

2 heures, 5 ou 6 arrêts maximum

Nombre de participants

Entre 15 et 25

Attendus de la collectivité

- Communiquer auprès des habitants
- Co-construire le parcours

7. Organiser une balade urbaine ou une visite sur l'adaptation pour les agents ou les élus

L'APC peut aussi organiser une balade ou une visite à destination des agents de la collectivité, soit sur le territoire, soit dans une autre commune. Cette balade peut s'inscrire dans une démarche de team-building, d'accueil des nouveaux arrivants ou de formation des agents. Selon le service et le besoin, il sera possible de se concentrer sur un thème en particulier : rafraîchir l'espace public, adapter les bâtiments, gérer les eaux pluviales...

Cible

- Agents de la collectivité

Objectifs

- Trouver de l'inspiration à partir d'exemples concrets
- Participer au changement de pratiques à partir du témoignage de pairs
- Monter en compétences

Format

- 2 heures
- 5 arrêts maximum (pour la balade)
- Sur son territoire ou dans une autre commune

Nombre de participants

Entre 15 et 25

Attendus de la collectivité

S'assurer que suffisamment d'agents soient présents

Marin Pugat

Chef de projet Climat et Adaptation

06 31 74 00 82

marin.pugat@apc-paris.com

Cécile Gruber

Directrice des Transitions et de la Communication

06 31 02 53 69

cecile.gruber@apc-paris.com